

Paris, le mercredi 6 novembre 2019

## **RENOUVELLEMENT DES INSTANCES**

### **Appel à candidatures et convocation à l'assemblée générale**

En février prochain, au terme d'un mandat de trois ans, il y a lieu de procéder au renouvellement des instances de l'Association, dans les conditions fixées aux articles 5 et 7 des statuts et aux articles 1 à 15 du règlement intérieur.

**Une Assemblée Générale aura lieu le**

**JEUDI 6 FÉVRIER 2020 à 18 H 30**  
**dans les locaux de l'ENA**  
**2, avenue de l'Observatoire – 75006 Paris**

**pour procéder à l'élection**  
**des nouveaux membres du Conseil d'Administration**

En application de l'article 4 du règlement intérieur, l'assemblée générale du 13 juin 2019 a arrêté la représentation optimale des sections au sein du conseil d'administration, selon le tableau rappelé en annexe 1.

Seuls peuvent seuls être candidats au Conseil l'Administration les membres de l'Association, à jour de leur cotisation à la date de l'Assemblée, ainsi que les membres d'honneur (art. 5 du règlement intérieur)

Les déclarations de candidature peuvent revêtir la forme, soit d'une présentation par la section à laquelle est rattaché le candidat (après les procédures propres à chaque section dans les conditions fixées à l'art.18 du règlement intérieur), soit d'une candidature individuelle.

Dans tous les cas, les noms des candidats avec l'indication de la promotion et du corps, du ministère, ou service de l'Etat, ou de l'entreprise ou de l'organisme public ou privé du candidat ainsi que les professions de foi éventuelles devront parvenir, au secrétariat général de l'Association **avant le mardi 10 décembre 2019.**

Le secrétariat général se tient à disposition pour toute information complémentaire : [sg@aaena.fr](mailto:sg@aaena.fr). Il adressera à tous les membres de l'Association les bulletins de vote au moins vingt jours avant la date du scrutin, selon le calendrier en annexe 2 (art.6 du règlement intérieur).

**Annexe 1 : représentation optimale des sections au sein du conseil d'administration  
(en application des nouveaux statuts de novembre 2018)**

<i>Section</i>	<i>Nb de sièges au CA</i>
<b>Agriculture et Alimentation</b>	1
<b>Armées</b>	1
<b>Chambres régionales des comptes</b>	1
<b>Conseil d'Etat</b>	1
<b>Cour des comptes</b>	1
<b>Culture</b>	1 (par rotation avec la section Services du Premier ministre)
<b>Economie et Finances, Action et Comptes publics / IGF</b>	3 dont 1 IGF
<b>Education nationale, Enseignement supérieur et Recherche</b>	1
<b>Elèves étrangers</b>	1 (désignation par la Confédération)
<b>Entreprises publiques et privées, Caisse des Dépôts</b>	2
<b>Europe et Affaires étrangères</b>	2
<b>IGAS</b>	1
<b>Intérieur, Outre-Mer / IGA</b>	2 dont 1 IGA
<b>Justice, Tribunaux administratifs et cours d'appels administratives</b>	1
<b>Premier Ministre</b>	1 (par rotation avec la section Culture)
<b>Retraités</b>	2
<b>Solidarités et Santé, Travail</b>	1
<b>Transition écologique et solidaire, Cohésion des Territoires, Transports et Sports</b>	1
<b>Ville de Paris et autres collectivités territoriales</b>	1
<b>TOTAL ADMINISTRATEURS</b>	<b>24</b>
<b>Elèves en formation (voix consultative uniquement)</b>	1

**Annexe 2 : calendrier des opérations électorales**

<b>10 octobre 2019</b>	Arrêté du calendrier des opérations électorales par le Conseil d'Administration.
<b>6 novembre 2019</b>	Réunion du Bureau – Lancement des opérations électorales – Appel à candidatures et convocation pour l'assemblée générale du 6 février 2020.
<b>10 décembre 2019</b>	Enregistrement des candidatures, soit sous la forme d'une présentation par la section à laquelle est rattachée le candidat, soit sous la forme d'une candidature individuelle.
<b>10 janvier 2020</b>	Envoi aux membres de l'Association des bulletins de vote en même temps que publication des candidatures sur le site internet de l'Association
<b>6 février 2020</b>	Assemblée Générale - Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration- Publication des résultats sur le site internet de l'Association.